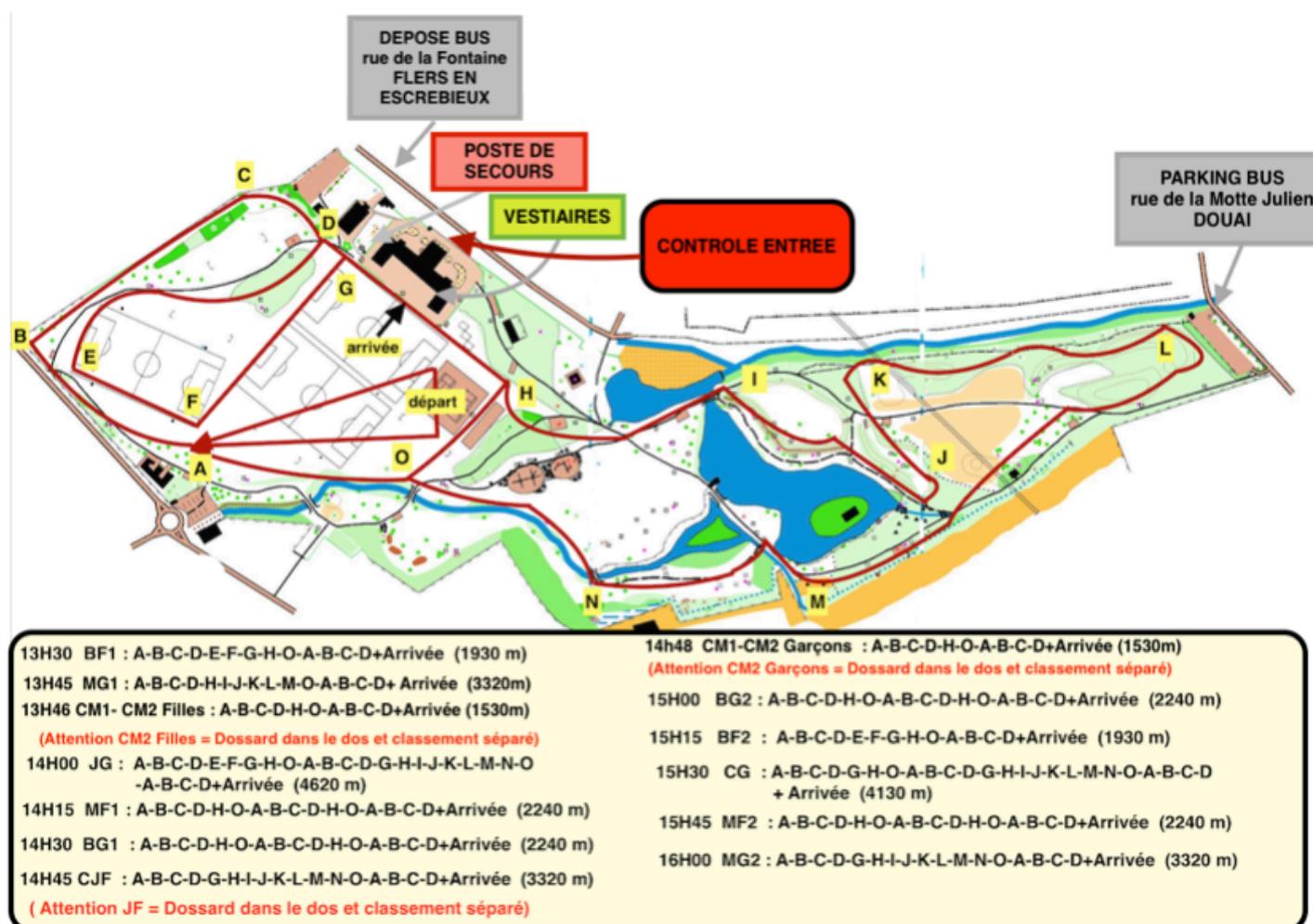


PARCOURS CROSS DEPARTEMENTAL UGSEL NORD CAMBRAI

21 novembre 2018

Parc Charles Fenain - rue de la Fontaine 59128 Flers en Escrebieux.



**LES HORAIRES SONT DONNES A TITRE INDICATIF ET PEUVENT ETRE MODIFIES SUR DECISION DES RESPONSABLES DE COURSE.*

INFORMATIONS IMPORTANTES

La ville de Douai, les enseignants d'E.P.S du collège et lycée Saint Jean de Douai sont heureux de vous accueillir sur ces parcours de cross-country tracés dans un magnifique parc urbain. Comportez vous en citoyens responsables par votre fair-play, votre respect de vos adversaires et de votre environnement. Laissez le site dans le même état où vous l'avez trouvé, verdoyant, propre (toilettes, vestiaires, papiers, etc.) Merci.

Pour accéder aux vestiaires il sera nécessaire d'enlever au préalable pointes d'athlétisme ou chaussures utilisées pendant la course. Merci de bien vouloir avertir vos élèves.

CONDITIONS DE SECURITÉ ET D'ACCES AU PARC FENAIN

Le Parc Fenain n'étant pas fermé au public pendant la durée de la compétition ; pour répondre à la demande de la sous-préfecture et de la mairie, l'accès à celui-ci sera donc contrôlé par quatre enseignants (2 X2) à l'entrée rue de la Fontaine et de la Motte Julien.

En conséquence :

- Veuillez vous présenter à l'entrée avec votre groupe complet et vos accompagnateurs

ATTENTION : la **dépose bus** s'effectue **rue de la Fontaine**, cependant pour des questions de sécurité les bus iront se **stationner le long de la rue de la Motte Julien (cf plan)**.

ENGAGEMENT CROSS-COUNTRY (compétiteurs et juges) : pour le 14 novembre dernier délai

Renseigner le fichier **engagement JUGES.doc** sans rien n'omettre et renvoyez-le à directeur@ugsel59c.fr.

L'engagement des compétiteurs s'effectue sur ugselnet.org à partir de USPORT.

Pour un **bon déroulement** de ce championnat et répondre aux demandes concernant la **sécurité**, chaque établissement devra fournir pour la date limite d'engagement la liste nominative de ses juges (**cf fichier JUGES.doc**) . Un rôle ou un placement sur le parcours ou sur la gestion de la sécurité leur sera affecté et communiqué .

La communication de cette liste est un préalable à tout engagement de compétiteurs, chaque juge devra assurer son rôle durant **l'intégralité** de la compétition

HORAIRES

12H30 - Accueil au secrétariat

Retrait des dossards **uniquement par l'enseignant** de l'établissement scolaire avec **présence des juges de l'établissement (1 par 15 élèves engagés et de 3 juges au delà de 30) ; ceci avant 13h00**

Obligation d'avoir le dossard **EPINGLÉ DEVANT*** sur le T-Shirt. Les dossards ne peuvent pas être tenus en main pendant la course.

***Dossards dans le dos pour les CM2 et les JUNIORS FILLES**

16H15 - Résultats et récompenses par équipe

Demande de qualification exceptionnelle :

La demande de qualification exceptionnelle pour le championnat régional, pour un élève absent, **est faite par écrit et déposée le jour même au secrétariat de la compétition**. Elle doit être justifiée (certificat médical, examen...) Le document est disponible sur le site internet du comité.

Classements par équipes

Ils seront effectués sur les quatre premiers coureurs classés (une équipe se compose de 4 athlètes au minimum et de 5 au maximum)

Qualifiés au régional du 28/11/18 à BOUVIGNY BOYEFFLES

(En attente décision CTT athlétisme)

Catégories		Benjamin 1	Benjamin 2	Minimes1	Minimes2	Cadets	Juniors
GARCONS	Individuels						
	Equipes						
FILLES	Individuels						
	Equipes						